



18/04/2019

Attribution des exonérations dans la plateforme Etudes en France

La mise en ligne de la nouvelle version permettant aux établissements et aux ambassades de proposer des exonérations de frais d'inscription est prévue très prochainement.

En attendant ces nouvelles fonctions, Etudes en France permet déjà de gérer de façon provisoire les exonérations.

Le présent memento constitue un rappel des fonctionnalités existantes de la plateforme qui vous permettront :

- Dans un premier temps, de marquer les candidatures pour lesquelles une exonération sera proposée ;
- Dans un second temps, et suite à la mise en ligne de la nouvelle version, d'attribuer le plus simplement possible des exonérations, y compris aux candidatures déjà acceptées.

Pour rappel, en attendant la mise en ligne de la fonctionnalité permettant le marquage des exonérations, il est d'ores et déjà possible de mentionner, dans le message d'admission envoyé à l'étudiant, si vous souhaitez l'exonérer de frais d'inscription.

1. MARQUAGE DES CANDIDATURES POUR LESQUELLES UNE EXONERATION DE FRAIS D'INSCRIPTIONS SERA PROPOSEE (avant mise en ligne des nouvelles fonctionnalités)

Les utilisateurs ayant le profil administrateur ont la possibilité de paramétrer des « étiquettes » qui peuvent être ensuite attribuées aux candidatures par les gestionnaires. Ces étiquettes peuvent être utilisées comme critères de recherche des candidatures.


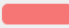





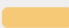
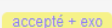
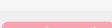
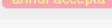
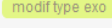
Rappel : ces étiquettes servent exclusivement à la gestion interne. Elles sont donc visibles par les utilisateurs au sein de l'établissement qui les attribue mais ne sont pas visibles par les autres établissements, les ambassades ou les candidats.

1.1 Création d'étiquettes

Gérer les étiquettes

Créer une étiquette

Liste des étiquettes existantes

	Jaune	
	Rouge	
	Vert	
	Bleu	
	Magenta	
	Cyan	
	Pourpre	
	Orange	
	accepté et exonéré	Modifier Supprimer
	Annulation d'une acceptation avec exo	Modifier Supprimer
	partiel en total	Modifier Supprimer
	Refus après acceptation avec exo	Modifier Supprimer

Libellé * :

Description : Caractères : 0 / 100

Couleur de la police :

Couleur de fond * :

La création des étiquettes est possible pour les utilisateurs ayant le profil administrateur, dans le **menu Administrateur > Etiquettes**

Par défaut, 8 étiquettes sont disponibles. En cliquant sur [Créer une étiquette], vous pourrez choisir parmi 36 000 couleurs et vous pourrez les nommer. Ces étiquettes permettent un suivi des dossiers de candidatures et sont exclusivement réservées à la gestion interne. Dialoguez entre collègues pour définir les codes couleurs et les intitulés des étiquettes.

Écran de création des étiquettes

Dans cet exemple, une étiquette a été créée en vue d'être attribuée aux candidats admis et pour qui une exonération sera proposée :

Gérer les étiquettes

Créer une étiquette

Liste des étiquettes existantes

	Jaune	
	Rouge	
	Vert	
	Bleu	
	Magenta	
	Cyan	
	Pourpre	
	Orange	
	accepté et exonéré	Modifier Supprimer
	Annulation d'une acceptation avec exo	Modifier

1.2 Attribution des étiquettes

Vous avez la possibilité d'affecter une ou plusieurs étiquettes aux candidatures, soit dossier par dossier, soit sur une sélection de dossiers.



➔ **Individuellement en accédant au dossier de l'étudiant**

Il est possible d'attribuer une étiquette directement dans un dossier dans le deuxième bloc à côté du champ « commentaire interne de l'établissement ».

Candidature : Université d'Aix-Marseille - UFR Sciences licence Sciences et technologies mention Mathématiques, Physique, Chimie, Informatique (MPCI) Site de Marseille - St Jérôme Année 1		Pas de photo
Présenté par : Espace Campus France Sénégal		
Dernier diplôme obtenu : Non renseigné	Niveau de langue : Aucun test	
Motivations rédigées par l'étudiant : Motivations anonyme		
Commentaire du SCAC : Commentaire anonyme		
Avis du SCAC : Avis favorable	le 21/12/2017	Appréciation du SCAC sur le projet d'études : Cohérent
Entretien ECF : Effectué	le 20/12/2017	
Dossier de l'étudiant : Validé par l'agent ECF	depuis le 14/12/2017	
	Soumis par l'étudiant	depuis le 29/11/2017

Commentaire interne établissement :	Caractères : 0 / 1500	 Imprimer le dossier
Enregistré le :	<div style="border: 1px solid black; height: 80px; width: 100%; background-color: yellow;"></div>	 Imprimer le CERFA
<i>(Le commentaire et les étiquettes ne sont visibles que par les agents de l'établissement ou de la composante)</i>		
 ST AR envoyé		 Attribuer des étiquettes

Vous pouvez retirer les étiquettes en cliquant sur la croix rouge à côté de l'étiquette :

<i>(Le commentaire et les étiquettes ne sont visibles que par les agents de l'établissement ou de la composante)</i>	
 ST AR envoyé	 Refusé

➔ **Sur une sélection de dossiers, dans la liste des résultats de recherche**

L'attribution des exonérations sera possible

- soit au moment de la réponse à l'étudiant, soit ultérieurement ;
- et par dossiers individuels aussi bien que pour une sélection de dossiers.

2.1 Attribution d'une exonération dossier par dossier

Dans la partie 6 du dossier individuel, « Réponse à la candidature », une case supplémentaire permet si vous le souhaitez d'attribuer une exonération totale ou partielle.

5 Réponse à la candidature

Accepter la candidature

Date de début des cours * : Date limite d'arrivée autorisée par l'établissement * :

Commentaire de l'établissement : Ce commentaire sera communiqué à l'étudiant Caractères : 0 / 3000

Exonérer l'étudiant : Exonération partielle

Refuser la candidature

Cette case est accessible au moment de la réponse donnée à la candidature. Si la candidature a été acceptée sans proposition d'exonération, il reste toujours possible dans la partie « Réponse à la candidature », de cliquer sur « Modifier » afin de proposer une exonération, modifier le message communiqué à l'étudiant ou tout autre élément de la réponse qui lui a été apportée.

2.2 Attribution d'une exonération sur une sélection de dossiers

L'attribution d'une exonération est également possible sur une sélection de dossiers. Nous reprenons dans cet exemple les dossiers auxquels nous avons attribué l'étiquette **accepté + exo**

Dans les résultats de recherche, sélectionnez les dossiers, puis « Accepter les candidatures ». Vous avez alors la possibilité d'attribuer une exonération à l'ensemble de ces candidats :

Résultats

Sélectionner [Tous](#)
[Aucun](#)

A traiter avant	Dossier		NOM - prénom	Formation	Année d'entrée	Etiquette	Etat	Action
<input checked="" type="checkbox"/>	SN17-25025-C01-80		SN17-25025 SN17-25025	licence Sciences et technologies mention Mathématiques, Physique, Chimie, Informatique (MPCI)	Année 1	accepté + exo	Avis SCAC favorable	Accéder au dossier
<input checked="" type="checkbox"/>	SN17-06077-C02-97		SN17-06077 SN17-06077	DUT Réseaux et télécommunications	Année 1	accepté + exo	Avis SCAC favorable	Accéder au dossier
<input checked="" type="checkbox"/>	SN17-23404-C01-63		SN17-23404 SN17-23404	DUT Réseaux et télécommunications	Année 1	accepté + exo	Avis SCAC favorable	Accéder au dossier

Sélectionner [Tous](#)
[Aucun](#)

Accepter les demandes de candidatures

Accepter les candidatures sélectionnées

Date de début des cours * :

Date limite d'arrivée autorisée par l'établissement * :

Commentaire de l'établissement : *Ce commentaire sera communiqué à l'étudiant* Caractères : 0 / 3000

Exonérer l'étudiant :

Si les candidatures étaient déjà acceptées, la possibilité de les exonérer reste possible de la même façon. Les candidats recevront alors un courriel les informant qu'ils ont reçu une réponse et les invitant à se connecter pour plus de détails.

2.3 Visibilité de l'exonération par l'étudiant

L'exonération est rendue visible pour l'étudiant, dans la liste des réponses apportées par les établissements ainsi que dans le détail de chaque réponse :

Mes formations demandées en 1ère année de licence au sein d'une université (DAP blanche)					
Formation	Année d'entrée	Etablissement	Ville	Réponse	Action
licence Sciences, technologies, santé mention sciences pour l'ingénieur	Année 1 (bac + 1)	Université de Poitiers - UFR de sciences fondamentales et appliquées - Université de Poitiers	Poitiers		
licence Sciences, technologies, santé mention sciences pour l'ingénieur	Année 1 (bac + 1)	Université de Bordeaux - Département licence Sciences et technologies de l'Université de Bordeaux	Talence		
Licence Sciences, technologies, santé mention sciences pour l'ingénieur parcours Sciences pour l'ingénieur - EEA	Année 1 (bac + 1)	Université de Lorraine - UFR Sciences fondamentales et appliquées	Metz	Accepté (exonération partielle)	Voir détails

Mes formations demandées en Instituts universitaires technologiques (IUT)					
Formation	Année d'entrée	Etablissement	Ville	Réponse	Action
DUT Génie biologique option analyses biologiques et biochimiques	Année 1 (bac + 1)	Université Claude Bernard - Lyon 1 - IUT Lyon 1 (site de Villeurbanne Doua)	Villeurbanne		
DUT Génie biologique option analyses biologiques et biochimiques	Année 1 (bac + 1)	Université de Lille 1 - IUT A - Université de Lille 1	Villeneuve-d'Ascq		
DUT Génie biologique option analyses biologiques et biochimiques	Année 1 (bac + 1)	Université Caen Normandie - IUT CAEN et Antennes	Caen		

Détails de la réponse donnée par un établissement					
<p>Votre candidature a été acceptée ! (exonération partielle)</p> <p>Formation : Licence Sciences, technologies, santé mention sciences pour l'ingénieur parcours Sciences pour l'ingénieur - EEA</p> <p>Année d'entrée : Année 1 (bac + 1)</p> <p>Etablissement : Université de Lorraine - UFR Sciences fondamentales et appliquées</p> <p>Ville : Metz</p> <p>Date de début des cours : 15/09/2019 Date limite d'arrivée autorisée : 30/09/2019</p> <p>Informations communiquées par l'établissement :</p> <p>J'ai le plaisir de vous informer d'une part que votre candidature a été retenue et d'autre part que vous bénéficiez d'une exonération partielle des frais d'inscription dans notre établissement. Vous êtes donc redevable d'un montant de 270€ au titre des frais d'inscription.</p> <p style="text-align: right;">Fermer</p>					

3. RECHERCHE ET COMPTAGE DES EXONERATIONS (Après mise en ligne des nouvelles fonctionnalités)

Trois nouveaux critères de recherche des dossiers d'étudiants seront fournis : « exonération partielle », « exonération totale » et « sans exonération » :

Sélection par formation

Composante :

Processus de candidature :

Sélectionner : [Toutes les formations](#) / [Aucune formation](#)

- Général
- Taught In English

Sélection par année d'entrée

Année 1 Année 2 Année >= 3

Sélection par état de traitement

Candidatures à traiter

Candidatures traitées

- Refusées
- Acceptées
 - Indifférent
 - Choisi (sans décision Visa)
 - Abandonné
 - Visa accordé
 - Visa refusé

Sélection par avis SCAC

Candidat d'exception seulement

Avis SCAC favorable

Avis SCAC défavorable

Pas d'avis SCAC (Réorientée)

En cours d'instruction

Exonération

Exonération Partielle

Exonération Totale

Sans exonération

Sélection par origine et niveaux

Origine :

Type de diplôme :

Niveau d'études minimum :

Dispensé de certification en français

Niveau de français entre : et :

Niveau d'anglais : Score minimum :

Sélection par étiquette

Comme cela vous est d'ores et déjà possible, vous pourrez ensuite sélectionner « Compter les candidatures selon les critères choisis » afin d'obtenir le nombre de candidats bénéficiant d'une exonération :

- Rechercher les candidatures selon les critères choisis
- Rechercher toutes les candidatures
- Compter les candidatures selon les critères choisis**
- Générer un tableau des candidatures selon les critères choisis
- Enregistrer les critères de recherche

Le nombre de candidatures s'affiche alors dans la partie « Résultats », en lieu et place des dossiers :

Sélection par étiquette

Dossiers contenant les étiquettes [Choisir](#)

Attribuées entre et le : le :

Dossiers ne contenant pas les étiquettes

Sélection par date limite de traitement

Avec ou sans date limite A traiter entre le : et le :

A traiter dans les : jours Sans date limite

Sélection par date avis SCAC

Résultats

211 candidatures